

Ordre du Jour :

- Examen demande fortage CEMEX
- Maison Lili – Achat à EPF – Autorisation
- Place de la mairie – Transfert à la CCTER
- Questions diverses

Décisions:

- Historique de la demande pour l'établissement d'une carrière par Mr le Maire :
 - il y a 1 an et demi, demande de la société CEMEX pour exploiter les roches massives sur une parcelle de 125ha. Exploitation de 45ha d'environ 120 000 m³ /an sur 30 ans. Prix de 0.60€/T soit ≈ 60-70 K€ /an pour la commune.
 - Une commission à été crée pour étudier la demande au conseil du 18//05/2016. Des visites de carrières ont été faites, ainsi que des rencontres avec des élus ayant des carrières.
 - Des points positifs et négatifs ont été exposés.
 - Une convention de carottage a été présentée au conseil en décembre. Des corrections étaient demandées à la CEMEX. Aucun retour depuis cette date.
 - Une nouvelle convention de foretage a été faite par la CEMEX en vue d'un positionnement de la commune.
- Question posée : « Est on d'accord pour l'implantation d'une carrière par la CEMEX sur la parcelle 1 section F – le bois de Chavannes ? »
Vote à bulletin secret : 12 non à la carrière – 2 oui à la carrière.
- Maison Lili – Achat à l'EPF - Autorisation
 - 34 837,03€ HT (acquisition + frais notariaux)
 - Accord à l'unanimité.
- Place de la mairie – Transfert à la CCTER
 - Les communes dans leur ensemble ont transféré leurs places publiques à la CCTER
 - Transfert adopté à l'unanimité.
- Demande du Don du Sang pour exonération des frais de chauffage et frais de location de la salle des fêtes lors des collectes: adopté à l'unanimité.

• **Questions diverses :**

- Le médecin installé sur la commune souhaiterait obtenir un local auprès de la mairie
 - Proposition d'accueil provisoire possible au sein du local des infirmières
 - Incitation à se rapprocher rapidement de la municipalité pour rejoindre le projet du Pré du Moulin ; toutes les propositions vont être étudiées.
- Vol du camion de la commune : déclaration de vol faite.
- Le tracteur : grosses réparations à prévoir. Devis à réaliser pour un nouveau véhicule.
- Avancées sur la salle des fêtes : suite aux diagnostics, des travaux sur la toitures sont à prévoir. Le surcoût de la toiture devrait être récupéré sur d'autres postes.
- École : rentrée de 92 élèves – 4 classes. Directives du ministère : 1 exercice de sécurité en plus – risque intrusion.
- Site internet et services numériques: coupure de l'hébergeur OVH suite à un retard de paiement. Retour en ordre le 19/09.
- Journées européenne du patrimoine : très bonne fréquentation. Exposition dans la salle du conseil prolongée tous les samedis matin de 10h à 12h du 1^{er} au 22 octobre. Félicitations à la commission patrimoine de la part du conseil.
- Pré du Moulin : terrassement des voiries terminées. Les constructions commenceront mi-novembre. La réalisation du chemin piéton en direction du village sera suspendue pour des raisons de sécurité d'accès au chantier.
- Salle des remparts : permis déposé. Pas d'échéancier pour le moment.
- Commission communication : bulletin en commun avec Germagnat début janvier. Note d'information pour l'agenda et les vœux du nouveau maire à venir fin décembre.
- Réunion Maires-Adjoints avec Germagnat : réflexion pour regrouper certaines commissions lors de la fusion.
- Camping municipal : très bons résultats en fin de saison.

=> Prochain conseil municipal : 17 octobre 2016